

Les moissons de l'année 1585 avaient été si mauvaises, qu'à peine on recueillit la semence. A l'entrée de l'hiver, la disette se fit sentir dans les environs d'Annonay, et bientôt un grand nombre de personnes qui, peu de temps auparavant, vivaient dans une heureuse aisance, se virent réduites à demander l'aumône; honteuses d'un si dur métier, beaucoup souffrirent d'extrêmes nécessités. La cherté des aliments fut si grande, que l'on vendit, à Annonay, vingt-quatre à vingt-cinq livres le setier de froment, treize à quatorze livres le setier d'orge, et six à sept livres celui d'avoine. Le gros pain noir coûtait deux sous neuf deniers la livre, et celle de pain blanc quatre sous.

Le blé étant hors de prix, les gens de la campagne furent obligés de se nourrir de glands, de racines et d'herbes sauvages, ou d'un pain de fougère dans lequel entraient du marc et des pepins de raisin séchés au four et qu'on faisait moudre; enfin de l'écorce de pin, des coquilles de noix et d'amandes, de vieilles tuiles et briques, le tout mélangé avec quelques poignées d'orge, d'avoine et de son. Les habitants d'Annonay se distinguèrent en cette occasion par leurs soins et leur charité envers les pauvres, qu'ils nourrirent, au nombre de six cents, jusqu'à Pâques de l'année 1586. Malgré toutes les précautions, un grand nombre moururent de faim ou de langueur; ce qui fut général dans le Vivarais.

Ces mauvais aliments engendrèrent des fièvres chaudes dont moururent grand nombre d'individus. Dès l'été de l'année 1586, la peste se déclara, non-seulement dans le Vivarais, mais encore dans le Dauphiné, le Lyonnais et le Forez. »

Toutes les sources où l'auteur a puisées sont fidèlement indiquées. Il a même reproduit le texte latin d'une foule de pièces authentiques, et énuméré en détail les différentes chartes et privilèges accordés à son pays. Les divisions qu'il a adoptées dans son ouvrage sont fort commodes en ce qu'elles reposent l'esprit du lecteur et facilitent ses recherches. Les